



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
COMPAGNIE CHOUCHENKO POUR
L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 9
AVRIL 2025**

**DÉCISION N° DM-25-065
EN DATE DU 25 MARS 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la Compagnie Chouchenko, représentée par Madame Patricia Le Huédé dont le siège social est situé 13, rue André Martin – 89 120 Charny-Orée-en-Puisaye – pour l'organisation du spectacle « Roméo et Juliette d'après l'œuvre de William Shakespeare », le 9 avril 2025 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2024-2025.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Chouchenko, représentée par Madame Patricia Le Huédé dont le siège social est situé 13, rue André Martin – 89 120 Charny-Orée-en-Puisaye – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Roméo et Juliette d'après l'œuvre de William Shakespeare », le 9 avril 2025, dont le prix de cession est fixé à 5 955,36 € (cinq mille neuf cent cinquante-cinq euros et trente-six centimes) TTC, le coût du transport à 550 € (cinq cent cinquante euros) nets et le coût des droits d'adaptation et de mise en scène à 363 € (trois cent soixante-trois euros) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN